



Laboratoire de recherche sur l'industrie et l'innovation
(Equipe d'accueil 3604)

DOCUMENT DE TRAVAIL

DT/61/2009

**Dynamique humaine et durable des régions :
une proposition d'indicateur**

Gilles Caire, Romuald Dupuy, Eliane Jahan (CEDES)



“ Le Temps des Débats ”
14, 15 et 16 octobre 2009 - Poitiers

Dynamique humaine et durable des régions : une proposition d'indicateur

Caire Gilles, Dupuy Romuald, Jahan Eliane

CEDES - Université de Poitiers

gilles.caire@univ-poitiers.fr, romuald.dupuy@wanadoo.fr, eliane.jahan@univ-poitiers.fr

Résumé :

La communication se propose d'élargir la problématique du développement humain à l'échelle régionale. Nous construisons pour l'ensemble des régions françaises un *Indicateur de développement durable des régions* (IDDR), indicateur synthétique susceptible de mieux rendre compte des conditions de vie économiques, sociales et environnementales des populations des différentes régions et de leurs évolutions. Il met en évidence les points forts et faibles de chacune des régions, et constitue un outil potentiel pour les politiques de développement régional. Après une brève description de la méthode de construction de l'IDDR, nous nous intéressons aux évolutions des 22 Régions métropolitaines entre 1995 et 2005, évolutions que nous comparons à celles d'indicateurs économiques traditionnels avant d'esquisser un rapprochement avec les théories de la proximité.

Mots clés : Développement durable, Welfare, Régions françaises

Dynamique humaine et durable des régions : une proposition d'indicateur

Introduction

La réflexion sur les rapports entre la richesse et le revenu d'un côté, le bien-être ou le développement humain des populations de l'autre a connu un regain d'intérêt à partir de la fin des années 1980 avec les travaux du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et les recherches d'Amartya Sen, recherches dont l'importance fut reconnue par l'attribution du « Prix Nobel d'Economie » en 1998. Cette réflexion s'est concrétisée par la construction de l'Indicateur de Développement Humain (IDH), publié tous les ans depuis 1990 pour près de 200 pays dans le monde. D'autres indicateurs alternatifs au PIB sont proposés, notamment l'Indice de Santé Sociale (M et M.-L. MIRINGOFF, 1999), le Sustainable Measure of Economic Welfare (NORDHAUS et TOBIN, 1973), les divers « PIB vert » (dont celui du Comité d'experts des Nations-unies sur la comptabilité environnementale-économique (UNCEEA, 2005), l'Indicateur d'Épargne véritable de la Banque Mondiale (dont les premières estimations ont été réalisées sur 22 pays par PEARCE et ATKINSON, 1993), l'Indice de Bien-être économique d'OSBERG et SHARPE (2002 et 2005), le Baromètre sur les Inégalités et la Pauvreté (BIP 40) du Réseau d'alerte sur les inégalités (CONCIALDI, 2008) En France la Commission Stiglitz « *de mesure de la performance économique et du progrès social* », voulue par Nicolas Sarkozy en janvier 2008, a mis en ligne en juin 2009 une première version de ses conclusions¹.

Les tentatives de régionalisation de ce type d'indicateurs sont par contre encore peu nombreuses. Elles se concentrent la plupart du temps sur quelques régions et ne prennent que très rarement en compte l'ensemble des dimensions du développement durable. On peut citer en Amérique du Nord OSBERG et SHARPE (2008) ou l'étude pionnière de M. GRAYMORE et Alii (2008) sur le Sud-Est du Queensland australien. Dans beaucoup de cas, les études sont internes à des régions, et effectuent des comparaisons entre différentes villes, cantons et autres subdivisions de la région. Or les indicateurs disponibles dans une région ne sont pas nécessairement disponibles dans d'autres, ce qui conduit à ce que les comparaisons entre toutes les régions d'un pays soient rares. En particulier, en ce qui concerne la France, BRUNELLE et SHEARMAN (2007, p. 29) remarquent « .. *des lacunes importantes dans la production d'analyses comparables pour l'ensemble des régions françaises. On fait alors face à des régionalismes dans les activités de mesure, où chaque administration tente de son mieux de dresser un portrait régional de développement* ».

Parmi les nombreux indicateurs territoriaux élaborés en France (Y. LAZZERI (2006), A. BOUTAUD (2008)), beaucoup s'appuient sur l'IDH. L'étude de J. GADREY, C. RUYTERS, M. LAFFUT (2006) sur le Nord-Pas de Calais et sur la Wallonie, calcule l'IDH de ces 2 régions sur la période 1982-2003, ainsi que l'Indice de Pauvreté Humaine (IPH) et l'indice de Participation des Femmes (IPF), deux indices dérivés des études du PNUD. Cette riche étude pionnière ne se fixe cependant pas pour objectif de comparer toutes les régions françaises entre elles. De plus, elle ne s'attache pas à l'environnement. L'étude du CONSEIL GÉNÉRAL D'ÎLE DE FRANCE (2007) se focalise sur l'IDH et d'autres indicateurs élaborés par le PNUD. L'étude est centrée sur l'Île-de-France, dont les résultats sont comparés avec ceux d'autres pays étrangers. Il n'y a toutefois pas de comparaison avec l'ensemble des régions françaises, ni de prise en compte de l'environnement. L'intérêt de cette étude est d'effectuer des calculs au niveau régional, puis de les reprendre au niveau départemental et à des niveaux encore plus fins, ce qui permet des comparaisons à l'intérieur de la région. Une étude de

¹ Ce pré-rapport privilégie l'Épargne nette ajoutée (ENA) issue des travaux de la Banque mondiale. Cf. http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/draft_summary.pdf et les critiques du collectif FAIR (« Forum pour d'autres indicateurs de richesse »), <http://www.idies.org/index.php?category/FAIR>.

l'INSEE (2007) élabore également de nombreux indicateurs de développement durable pour la région Midi-Pyrénées, mais sans comparaisons avec d'autres Régions. L'indicateur de Santé Sociale de F. JANY-CATRICE et R. ZOTTI (2009) reprend la logique de l'ISS de M. et M. L. MIRINGOFF, en s'inspirant aussi du BIP 40, dans une démarche participative. Il comporte 16 variables et compare l'ensemble des régions de France métropolitaine pour l'année 2004. La démarche de cet indicateur (appelé désormais ISS 2004) est la plus proche de la nôtre, mais axée sur la santé sociale (avec des séries souvent différentes des nôtres), elle ne prend donc pas en compte l'environnement (conformément à la logique de l'ISS).

Dans le cadre d'une ACI pour l'Université de Poitiers, notre groupe² s'est proposé d'explorer les possibilités de construction d'un indicateur synthétique de développement durable régional (IDDR) susceptible de rendre compte des conditions - économiques, sociales, environnementales - de vie des populations de l'ensemble des régions françaises et de leurs évolutions. Il ne s'agit pas de mesurer de manière péremptoire le niveau de bien-être ou le bonheur des habitants. Plus modestement, par contraste avec les indicateurs économiques traditionnels (PIB ou RDB régional par habitant), nous cherchons simplement à illustrer comment les comparaisons de dynamique entre régions peuvent être renouvelées en considérant le territoire comme un support complexe d'opportunités, de capacités (au sens de SEN, 1999) et de capital social (au sens de PUTNAM, 1995). Cette approche permet d'aborder de façon quelque peu différente la problématique du développement, des inégalités socio-spatiales et de la proximité.

Après une brève description de la méthode de construction de l'IDDR (1), nous nous intéresserons aux évolutions des 22 Régions métropolitaines entre 1995 et 2005 (2), évolutions que nous comparerons à celles d'indicateurs économiques traditionnels (3) avant d'esquisser un rapprochement avec les théories de la proximité (4).

1. Cadre méthodologique

L'IDDR est construit à partir d'une sélection de 22 variables regroupées en trois blocs (économique, social, environnemental) (tableau 1). La sélection s'est fondée sur trois critères : 1) intégrer autant que possible les différentes problématiques liées au développement durable (cf. dernière colonne du tableau) ; 2) chaque variable doit apporter une information originale (vérification de la non corrélation avec les autres variables) ; 3) des données harmonisées doivent être disponibles pour les 22 Régions métropolitaines et ce sur plusieurs années (ce qui fut le critère le plus restrictif).

Tableau n°1 : Les 22 séries régionales de l'IDDR

Développement éco.	RDB moyen par habitant	INSEE	<i>Pouvoir d'achat</i>
	Taux de propriété du domicile principal	INSEE	<i>Sécurité économique</i>
	Taux de création d'emplois (lissé sur 3 ans)	INSEE	<i>Dynamisme éco. actuel</i>
	Nombre de chercheurs pour 1000 habitants	Minist. Rech. et Ens. Sup.	<i>Dynamisme éco. futur</i>
	Taux de chômage	INSEE	<i>Exclusion professionnelle</i>
	Rapport D9/D1 de la distribution des revenus fiscaux	INSEE	<i>Inégalités éco., Cohésion</i>
	Nombre d'allocataires du RMI pour 1000 habitants	Ministère du Travail	<i>Pauvreté monétaire</i>

² Outre les trois auteurs de cette communication, Patrice Braconnier (CEDES), Pierre Le Masne (CEDES) et Sophie Nivoix (CEREGE – Université de Poitiers) participent également à cette recherche.

Développement humain et social	Espérance de vie à la naissance	INSEE	<i>Etat de santé</i>
	Nombre de médecins pour 100 000 habitants	FNORS	<i>Offre de santé</i>
	Nombre de suicides pour 100 000 habitants	Ministère Travail (BDSL)	<i>Exclusion sociale</i>
	Nombre d'accidents corporels. circulation pour 100 000 habitants	INSEE et ONISR	<i>Sécurité « physique »</i>
	Taux de diplômés (proportion de bacheliers et plus dans la population de 15 ans et plus)	INSEE	<i>Développement culturel, intégration professionnelle</i>
	Taux de garde des enfants de moins de 3 ans	INSEE	<i>Solidarité redistributive, égalité hommes/femmes</i>
	Nombre annuel de prêts de livres par les bibliothèques pour 1000 habitants	Ministère de la Culture	<i>Développement culturel</i>
	Nombre de créations d'associations pour 1000 habitants	CNVA	<i>Dynamisme sociétal, solidarité non marchande</i>
	Nombre de crimes et délits constatés contre les personnes et les biens pour 100 000 habitants	INSEE, Police	<i>Sécurité physique et matérielle</i>
	Dépenses publiques régionales par habitant	Minis. Intérieur	<i>Services publics, Solidarité redistributive</i>
Qualité environnementale	Part de l'espace classé Natura 2000	IFEN	<i>Protection de la biodiversité</i>
	Part artificialisée de l'espace	IFEN	<i>Cadre de vie, risques naturels</i>
	Nombre d'installations classées Seveso 2 à haut risque	IFEN	<i>Sécurité, santé, protection env.</i>
	Pollution de l'air par l'ozone : nombre moyen de jours par capteur et par an où le seuil dangereux pour la santé humaine est dépassé	IFEN	<i>Santé publique</i>
	Proportion de très bonne ou bonne qualité des eaux douces de surface vis-à-vis de quatre polluants (matières organiques, azote, phosphate, nitrate)	IFEN	<i>Santé publique</i>

L'indicateur relève du même type de construction que l'IDH du PNUD (PNUD, 1990 et 2007) et se calcule en trois étapes.

1) Dans une première étape, les 22 séries régionales de base sont transformées en autant d'indicateurs de base bornés entre 0 pour la région la moins bien classée et 1 la région la mieux placée. Par exemple pour l'espérance de vie, est attribué 0 au Nord-Pas-de-Calais en 1995 car ses habitants avaient l'espérance de vie moyenne la plus basse des 22 régions (75,6 ans) et 1 au Midi-Pyrénées qui avait l'espérance de vie la plus élevée (79,3 ans)³. Une interpolation linéaire permet ensuite d'attribuer une valeur à toutes les autres régions⁴. Ainsi le Poitou-Charentes avec la seconde espérance de vie (78,9 ans) se voit attribuer 0,9 et la Picardie avant-dernière (76,5 ans) 0,24. Ce mode de calcul nécessite d'adopter une démarche prudente dans l'analyse de l'évolution des indicateurs. En effet une Région peut voir la valeur absolue de la variable s'améliorer mais sa « note » se dégrader parce que sa position relative dans la hiérarchie des 22 Régions s'est détériorée. Prenons l'exemple du taux de chômage. Entre 1995 et 2005, il y a eu une réduction de l'écart entre

³ Pour les variables dont l'impact est jugé négatif, comme le taux de chômage, une simple inversion permet toujours d'attribuer la note 1 à la Région la plus favorisée, i.e. au taux de chômage le plus faible, et 0 à celle où l'effet négatif est le plus fort. Les autres variables jouant négativement sont : les inégalités des revenus, le taux de RMI, le taux de délinquance, le taux de suicide, les accidents de la route, les espaces artificialisés, les installations Seveso 2, la pollution à l'ozone.

⁴ Pour la région i, la formule est : $Id_i = (Valeur\ de\ la\ région\ i - valeur\ régionale\ minimale) / (valeur\ régionale\ maximale - valeur\ régionale\ minimale)$

les Régions extrêmes, donc le dénominateur de la formule diminue pour toutes les Régions, ce qui occasionne des effets complexes :

- le taux de chômage en Languedoc-Roussillon diminue mais comme elle reste la plus « mauvaise » région, son indice reste à zéro.
- le taux du chômage en Limousin diminue (-0,97pt) mais moins fortement que la moyenne nationale (-1,26pt). Mais comme l'Alsace qui était première en 1995 voit elle son chômage augmenter, le Limousin devient la région la plus performante et son indice progresse de 0,81 à 1.
- en Nord-Pas-de-Calais, le taux de chômage baisse (-1,85 pt), et plus fortement que la moyenne nationale (1,26 pt), mais son indice paradoxalement régresse car l'écart maxi/mini s'étant réduit elle s'est rapprochée du bas de la fourchette.

2) Dans une deuxième étape sont calculés pour chaque région i des indicateurs synthétiques partiels sur le développement économique (IDDR-ECO i), sur le développement social (IDDR-SOC i), sur le développement environnemental (IDDR-ENV i)⁵. IDDR-ECO i représente ainsi la moyenne arithmétique des indicateurs économiques concernant la région i , et il en est de même pour les deux autres indicateurs. Hypothétiquement, une Région qui serait première pour l'ensemble des variables retenues dans l'indicateur partiel se verrait affecter une note de 1 et une Région qui serait toujours dernière aurait 0. Pour nos données, la note minimale est de 0,16 (Corse, IDDR-ECO en 1995) et la note maximale est de 0,75 (Limousin, IDDR-ENV en 1995 et 2005).

3) Dans une dernière étape, l'indicateur synthétique global de développement durable IDDR i est calculé pour chaque région i comme la moyenne arithmétique de IDDR-ECO i , IDDR-SOC i , IDDR-ENV i . Il est ainsi tenu compte à égalité des dimensions économique, sociale et environnementale du développement, le nombre différent de variables intégrées dans chaque indicateur partiel est donc neutralisé. Comme l'IDH, et du fait de sa construction, l'IDDR rend donc compte de façon imparfaite de l'écart relatif entre les régions. Il importe donc aussi, parallèlement à son calcul, de s'intéresser à l'hétérogénéité des différentes séries de base.

Certaines variables souhaitées au départ n'ont pas pu être incluses dans l'indicateur. Ainsi il n'existe pas en France d'indice de prix régional. Pourtant les prix régionaux diffèrent d'une région à l'autre, modifiant le revenu disponible régional réel. De même les séries environnementales sont loin d'être aussi nombreuses et détaillées que l'on pourrait souhaiter : par exemple il n'existe pas encore de statistique régionale sur le bruit. Le volume régional d'émission de gaz à effet de serre n'était disponible que pour 2000, et non 2005, et n'a donc pas été inclus dans l'étude.

Le choix de variables environnementales s'est de façon générale avéré délicat. Par exemple, des séries sont disponibles sur la température moyenne ou l'ensoleillement dans les régions. Cependant la différence de température entre les régions ne peut pas intervenir dans un indicateur de développement durable, même si cette température plus élevée est probablement un facteur d'attractivité et de migration du Nord vers le Sud.

Le PIB par habitant, bien que disponible, n'a pas été pris en compte parmi les variables économiques (l'IEWB et l'ISS n'en ont pas non plus tenu compte). Le PIB a un inconvénient supplémentaire pour les études régionales. Il enregistre une partie de la valeur ajoutée des grandes entreprises dans les sociétés-mères (et dans les régions où elles sont situées) et non dans les filiales où cette valeur ajoutée a été générée. Ceci conduit à surestimer la part de la valeur ajoutée et du PIB français provenant d'Île-de-France, où se trouvent beaucoup de sièges sociaux. Les comparaisons de Revenu Disponible Brut (RDB) par habitant font apparaître moins d'inégalités que celles de PIB par habitant : ainsi le RDB par habitant de l'Île-de-France (21924 euros en 2005) n'est supérieur que de 36% au RDB par habitant du Languedoc-Roussillon (16102 euros en 2005), tandis que le PIB par habitant en Île-de-France est quasiment le double de celui du Languedoc-Roussillon.

2. Premiers résultats

Les calculs pour les années 1995 et 2005 conduisent aux résultats et aux hiérarchies retracés par le tableau 2.

⁵ Le choix d'affectation de certaines variables dans la dimension économique, sociale ou environnementale a fait l'objet de nombreux débats au sein du groupe.

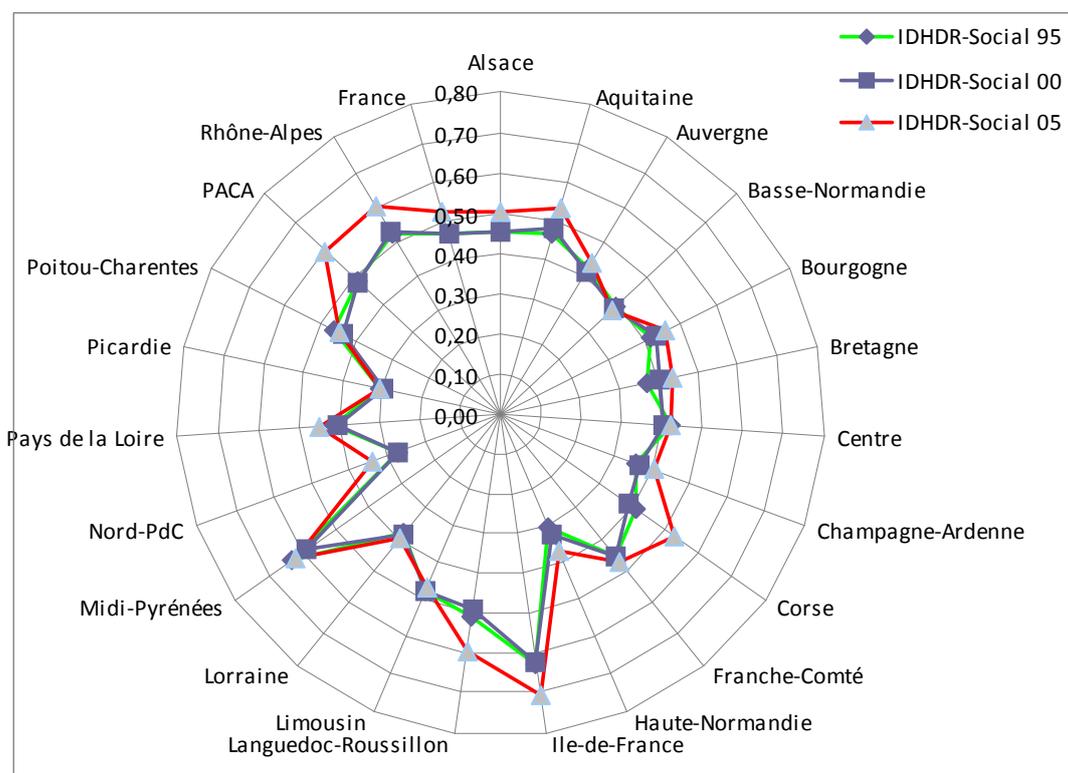
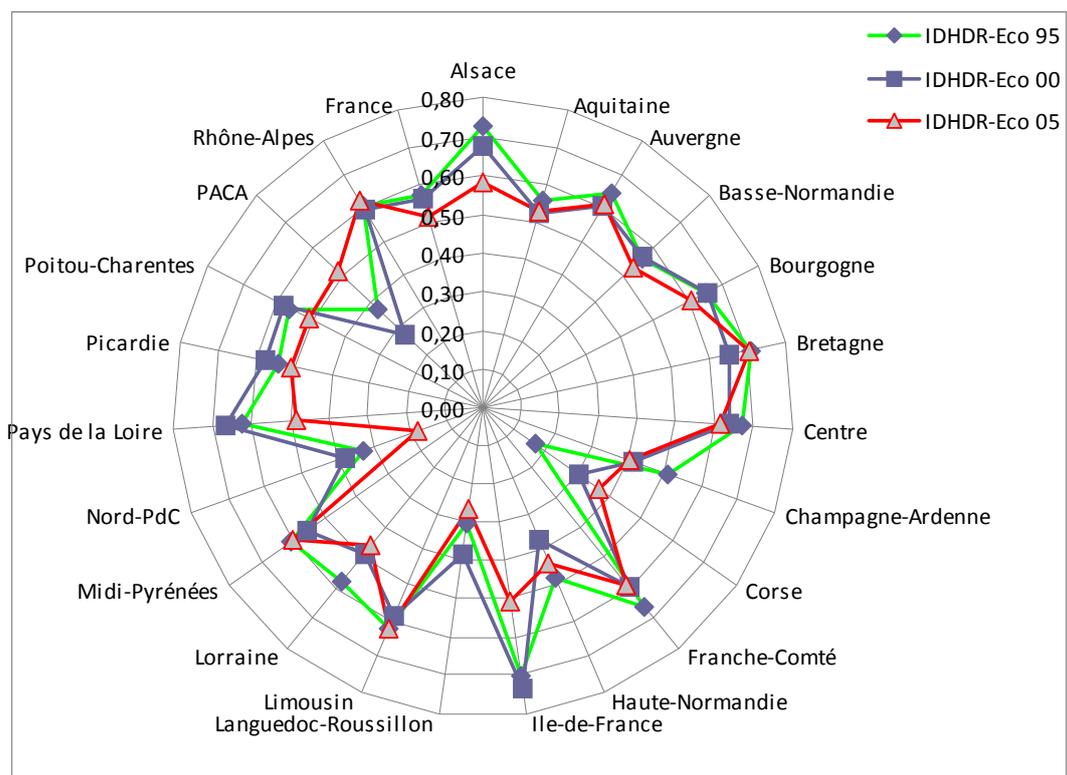
Tableau n°2 : l'IDDR des Régions en 1995 et 2005

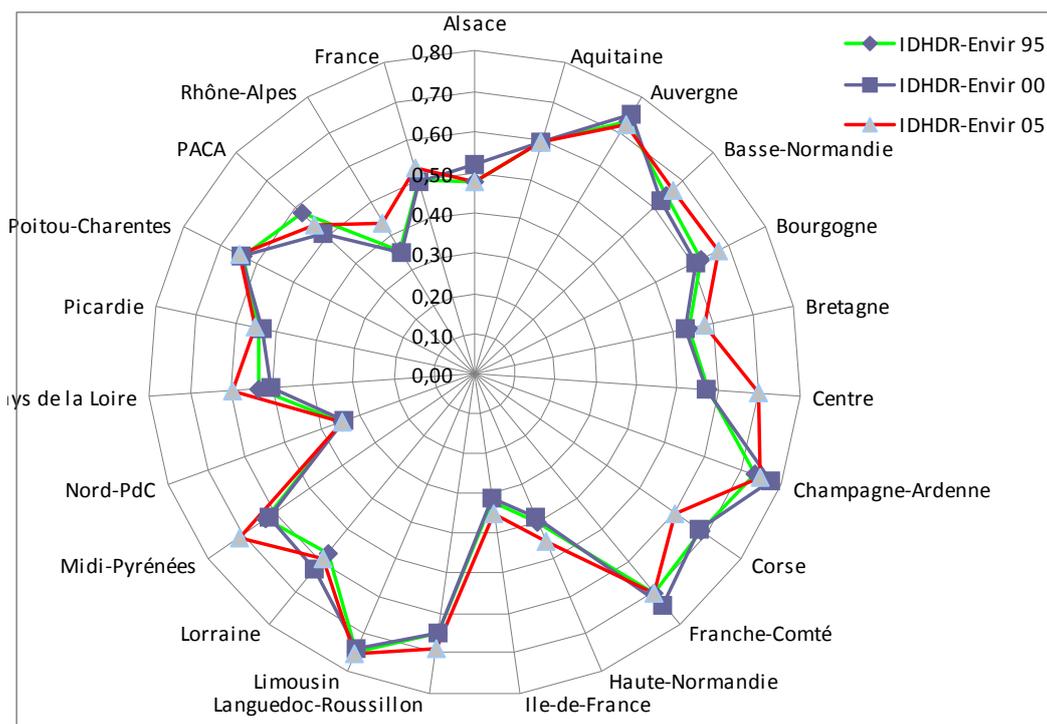
1995			2005			Place	Valeur
1	Midi-Pyrénées	0,620	1	Midi-Pyrénées	0,642	0	+0.022
2	Limousin	0,616	2	Limousin	0,611	0	-0.005
3	Franche-Comté	0,604	3	Auvergne	0,589	+1	-0.007
4	Auvergne	0,596	4	Franche-Comté	0,586	-1	-0.019
5	Bourgogne	0,562	5	Centre	0,577	+1	+0.023
6	Centre	0,554	6	Bourgogne	0,576	-1	+0.014
7	Poitou-Charentes	0,552	7	Bretagne	0,571	+4	+0.032
8	Alsace	0,550	8	Rhône-Alpes	0,553	+8	+0.059
9	Ile-de-France	0,547	9	Aquitaine	0,551	+1	+0.012
10	Aquitaine	0,539	10	Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,549	+8	+0.072
11	Bretagne	0,538	11	Poitou-Charentes	0,533	-4	-0.019
12	Basse-Normandie	0,534	12	Basse-Normandie	0,525	0	-0.08
13	Champagne-Ardenne	0,533	13	Ile-de-France	0,519	-4	-0.028
14	Pays de la Loire	0,521	14	Alsace	0,518	-6	-0.032
15	Lorraine	0,510	15	Champagne-Ardenne	0,517	-2	-0.016
16	Rhône-Alpes	0,494	16	Languedoc-Roussillon	0,516	+1	+0.031
17	Languedoc-Roussillon	0,485	17	Pays de la Loire	0,508	-3	-0.013
18	Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,477	18	Corse	0,498	+2	+0.082
19	Picardie	0,463	19	Lorraine	0,482	-4	-0.028
20	Corse	0,417	20	Picardie	0,453	-1	-0.010
21	Haute-Normandie	0,394	21	Haute-Normandie	0,419	0	+0.025
22	Nord-Pas-de-Calais	0,314	22	Nord-Pas-de-Calais	0,288	0	-0.026

On constate que l'écart se creuse entre les deux régions extrêmes, qui restent les mêmes de 1995 à 2005, Midi-Pyrénées (+0,022 points d'indice) et Nord-Pas-de-Calais (-0.026 points d'indice) et qu'entre 1995 et 2005, les six Régions de tête et les deux de queue restent inchangées. C'est donc au « centre » du classement que se trouvent les évolutions les plus notables : Rhône-Alpes (gain de 8 places), PACA (gain également de 8 places) et la Bretagne (gain de 4 places) progressent sensiblement ; à l'inverse, l'Alsace chute de 6 places, la Lorraine, l'Ile de France et le Poitou-charentes perdent chacune 4 places.

L'interprétation de ces évolutions nécessite d'analyser l'évolution des composantes économique, sociale et environnementale de l'IDDR (graphique 1).

Figure n° 1 : évolutions des trois composantes de l'IDDR, 1995-2000-2005





Quatre séries de faits sont notables :

- l'écart qui se creuse entre les deux régions extrêmes, provient pour Midi-Pyrénées d'une forte amélioration environnementale⁶, les deux autres composantes restant stables, et pour le Nord Pas de Calais d'une forte dégradation économique⁷, néanmoins en partie compensée par une amélioration sociale⁸ ;
- concernant les Régions en progression, on note pour PACA une forte progression des composantes économique⁹ et sociale¹⁰, pour Rhone-Alpes une forte progression des composantes sociale¹¹ et environnementale¹² et pour la Bretagne des gains modérés sur le social¹³ et l'environnement¹⁴ ;
- pour les Régions qui voient leur situation se dégrader : l'Alsace, l'Ile-de-France et la Lorraine¹⁵ subissent toutes trois une forte dégradation de la composante économique (l'Alsace¹⁶ était première en 1995 elle n'est plus que 8^e en 2005). Pour l'Ile-de-France cette forte dégradation économique¹⁷ est

⁶ **Par rapport à la moyenne nationale :** moindre progression du nombre de jours de dépassement du seuil d'ozone ; plus forte amélioration de la qualité de l'eau

⁷ moindre progression du RDB par habitant, du taux de propriétaires, du nombre de chercheurs ; moindre régression des inégalités de revenus ; forte progression du taux de Rmistes ; destruction d'emplois.

⁸ amélioration du nombre de médecins, du taux de garde d'enfants ; moindre délinquance.

⁹ plus forte régression du taux de chômage et des inégalités de revenus ; forte progression du taux de chercheurs et de créations d'emplois (par contre le taux de Rmistes progresse plus fortement).

¹⁰ plus forte réduction de la délinquance et des accidents de la route.

¹¹ plus forte progression du taux de diplômés, du nombre de médecins, des prêts de livres, de la création d'association ; plus forte réduction du taux de suicide.

¹² moindre progression du nombre de jours de dépassement du seuil d'ozone (mais en étant après le Languedoc la moins bien classée des Régions sur ce point).

¹³ Plus forte progression de l'espérance de vie, du taux de diplômés, du nombre de médecins, de prêts de livres, de création d'associations ; plus forte régression du taux de suicide. Par contre la délinquance augmente (plus forte progression parmi les 22 Régions) et elle connaît la plus faible réduction des accidents de la route parmi les 22 Régions.

¹⁴ moindre progression du nombre de jours de dépassement du seuil d'ozone ; plus forte amélioration de la qualité de l'eau

¹⁵ moindre régression des inégalités de revenus ; absence de réduction du taux de chômage ; moindre progression du taux de chercheurs ; destructions d'emplois.

¹⁶ moindre progression du RDB par habitant ; moindre régression des inégalités de revenus ; forte progression du taux de chômage et de Rmistes ; destruction d'emplois.

¹⁷ moindre régression du taux de chômage ; accroissement des inégalités de revenus (seule Région à être dans ce cas entre 1995 et 2005) ; plus forte progression du taux de Rmistes ; moindre progression du taux de chercheurs (mais il est vrai sur la base d'un taux très élevé, deux fois le taux de la seconde Région, Midi-Pyrénées).

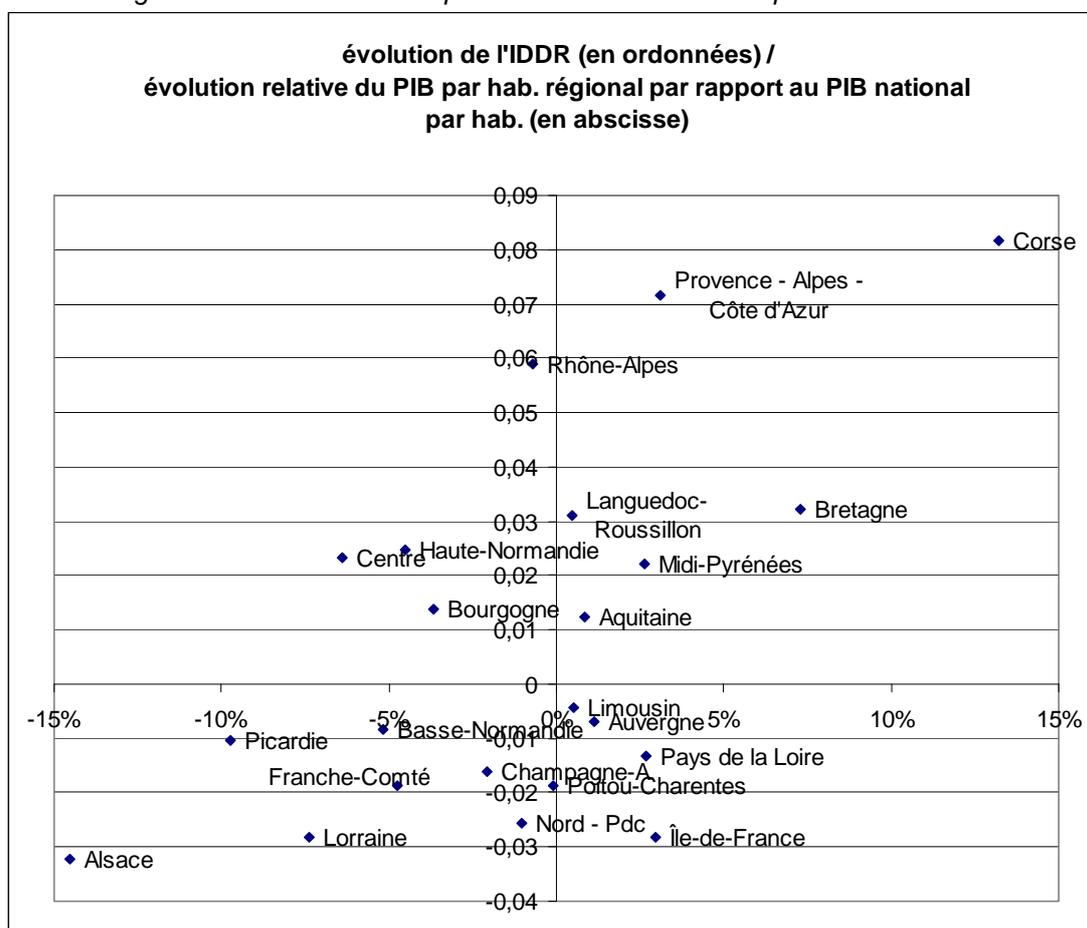
cependant compensée en partie par un fort gain social¹⁸. Le cas du Poitou-Charentes est plus ambigu, il y a certes une légère dégradation économique mais elle est beaucoup moins forte que pour les trois autres Régions. Il semble que la perte de 4 places au plan global soit plutôt l'effet de la progression d'autres régions

- enfin, la Corse, qui sur la période a la plus forte progression en valeur de l'IDDR, est assez atypique. C'est la seule où il y a des mouvements forts sur les trois composantes, positives sur l'économie¹⁹ et le social²⁰, négative sur l'environnement²¹.

3. Comparaisons des évolutions de l'IDDR avec celles du PIB, du RDB, de l'IDH et des migrations interrégionales

L'un des objectifs de ce travail de recherches est de proposer une lecture alternative des dynamiques régionales. Il est alors important de comparer les évolutions décrites ci-dessus avec celles d'indicateurs plus « classiques », en commençant par la « variable-reine » le PIB par habitant.

Figure n° 2 : évolutions comparées de l'IDDR et du PIB par tête 1995-2005



Lecture : Pour la Région Alsace, le PIB par habitant (en valeur) a progressé de 22,2% entre 1995 et 2005. Sur la même période, le PIB français par habitant a augmenté de 36,7%. La progression en Alsace est donc plus faible de 14,5% au regard de la progression moyenne nationale. Dans le même temps, l'IDDR de l'Alsace a diminué de 0,032 point (simultanément la valeur moyenne de l'IDDR a augmenté de 0,008 points).

¹⁸ Plus forte progression de l'espérance de vie, du taux de garde d'enfants, du taux de diplômés ; plus forte régression de la délinquance.

¹⁹ Réduction du taux de chômage, des inégalités de revenus, du taux de Rmistes ; plus forte création d'emplois.

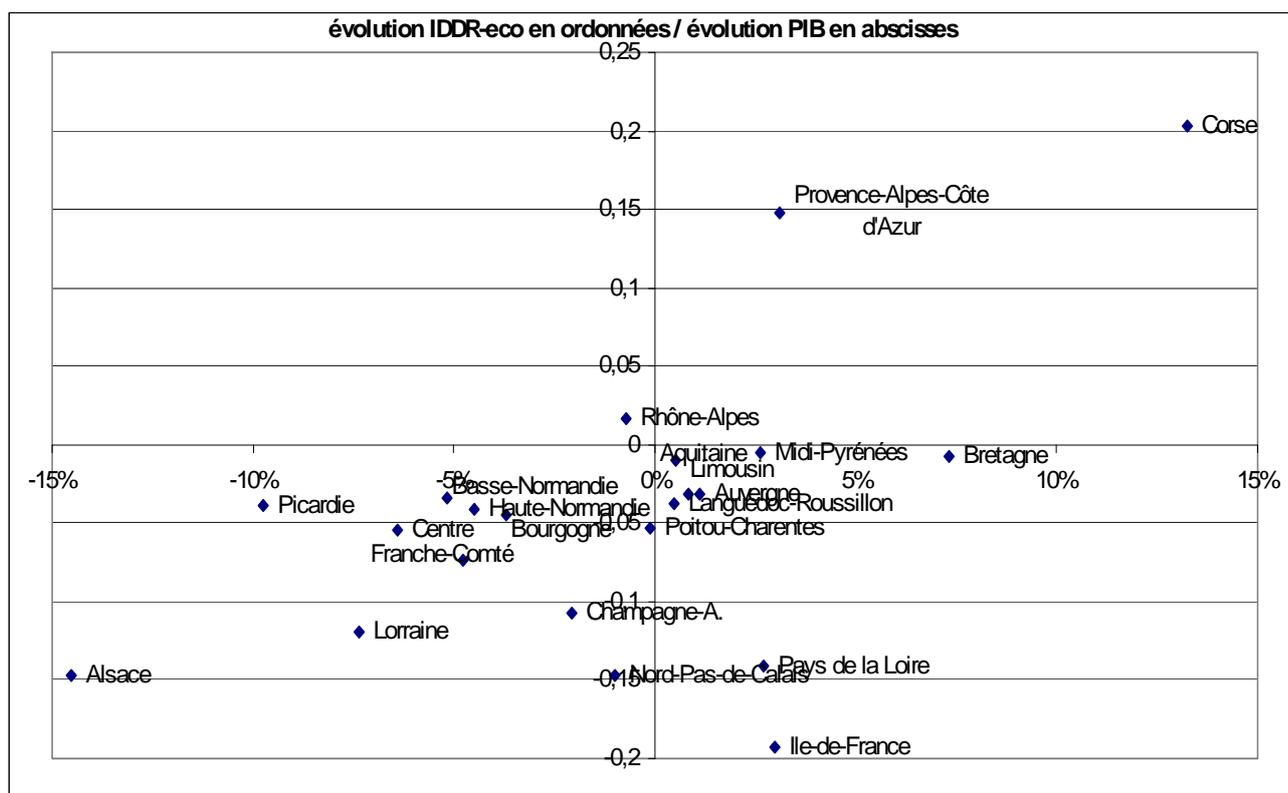
²⁰ Plus forte progression de l'espérance de vie, du taux de diplômés, du nombre de médecins ; plus forte réduction (parmi les 22 Régions) de la délinquance et des accidents de la route.

²¹ Notamment du fait de la plus forte progression des espaces artificialisés.

Sur le graphique 2, les quadrants Nord-Est et Sud-Ouest constituent des ensembles de Régions où les deux variables ont évolué de façon concordante, positivement pour le quadrant Nord-Est, négativement pour la quadrant Sud-Ouest. Par contre les deux autres quadrants traduisent des évolutions discordantes. Selon que l'on met l'accent sur le PIB ou sur l'IDDR, l'appréciation du dynamisme régional sera différente. Ainsi le Centre, la Haute-Normandie et la Bourgogne ont connu une progression de leur PIB par habitant moins forte que la moyenne nationale mais leur IDDR a progressé plus fortement que la moyenne. Inversement, les PIB par habitant de l'Île-de-France et des Pays-de-Loire ont progressé plus fortement que la moyenne mais leur IDDR global a régressé.

Sur le même principe de raisonnement, on peut aussi se centrer uniquement sur la seule dimension économique de l'IDDR (IDDR-eco).

Figure n° 3 : évolutions comparées de l'IDDR-eco et du PIB 1995-2005

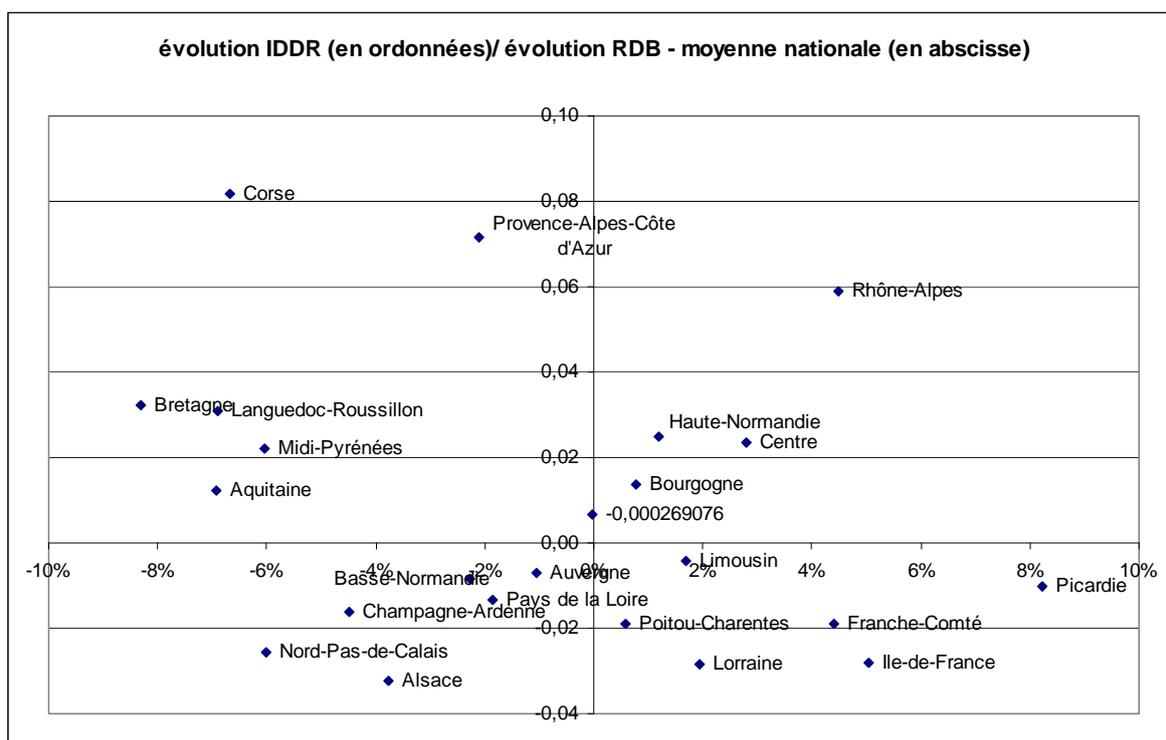


Pour 13 Régions, les deux indicateurs conduisent à un même « diagnostic » en termes de progression économique supérieure à la moyenne (Corse et PACA) ou de « retard » de développement économique (avec un net recul de l'Alsace pour les deux types de mesure). Pour 7 Régions²², l'évolution de l'IDDR est trop faible pour que l'on puisse parler de diagnostic opposé. Seules 2 Régions Pays de Loire et Ile-de-France révèlent alors une évolution franchement discordante. Pour ces deux Régions la variable PIB ne rend pas compte de l'évolution d'ensemble de la situation économique.

L'évolution des IDDR régionaux peut aussi être comparée avec celle du RDB (toujours en termes de variation par rapport à l'évolution de la moyenne nationale).

²² Rhône-Alpes, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Bretagne, Limousin, Auvergne, Languedoc-Roussillon.

Figure n° 4 : évolutions comparées de l'IDDR et du RDB 1995-2005

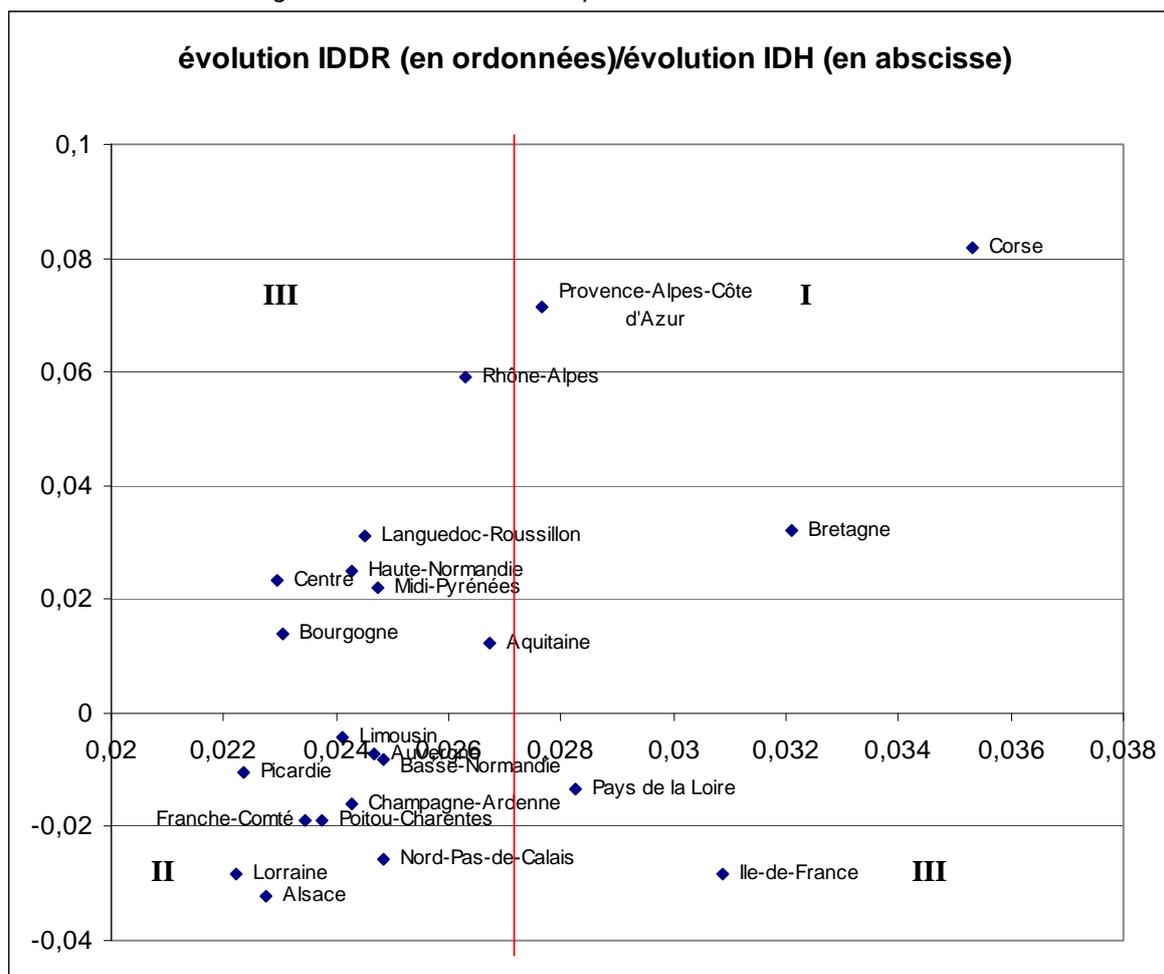


Comme nous l'avons souligné, les évolutions du RDB et du PIB étant partiellement déconnectées, les résultats de la comparaison sont sensiblement différents. Ainsi les ménages de Bretagne, Corse, Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et PACA ont connu une progression de leur RDB par habitant moins forte que la moyenne nationale mais leur IDDR a progressé. Inversement, le RDB des ménages de Picardie, Île-de-France, Franche-Comté, Lorraine, Limousin et Poitou-Charentes ont progressé plus fortement que la moyenne mais leur IDDR a régressé. Paradoxalement (puisque le RDB est intégré à l'IDDR) les discordances d'évolution sont plus fortes entre IDDR et RDB qu'entre IDDR et PIB.

Il est aussi possible d'élargir le champ de la comparaison à la double dimension socio-économique en comparant les évolutions d'IDDR avec celles des IDH régionaux²³.

²³ Intégrant le PIB, l'espérance de vie et le niveau d'éducation (calculs personnels des auteurs, disponibles sur demande).

Figure n° 5 : évolutions comparées de l'IDDR et de l'IDH

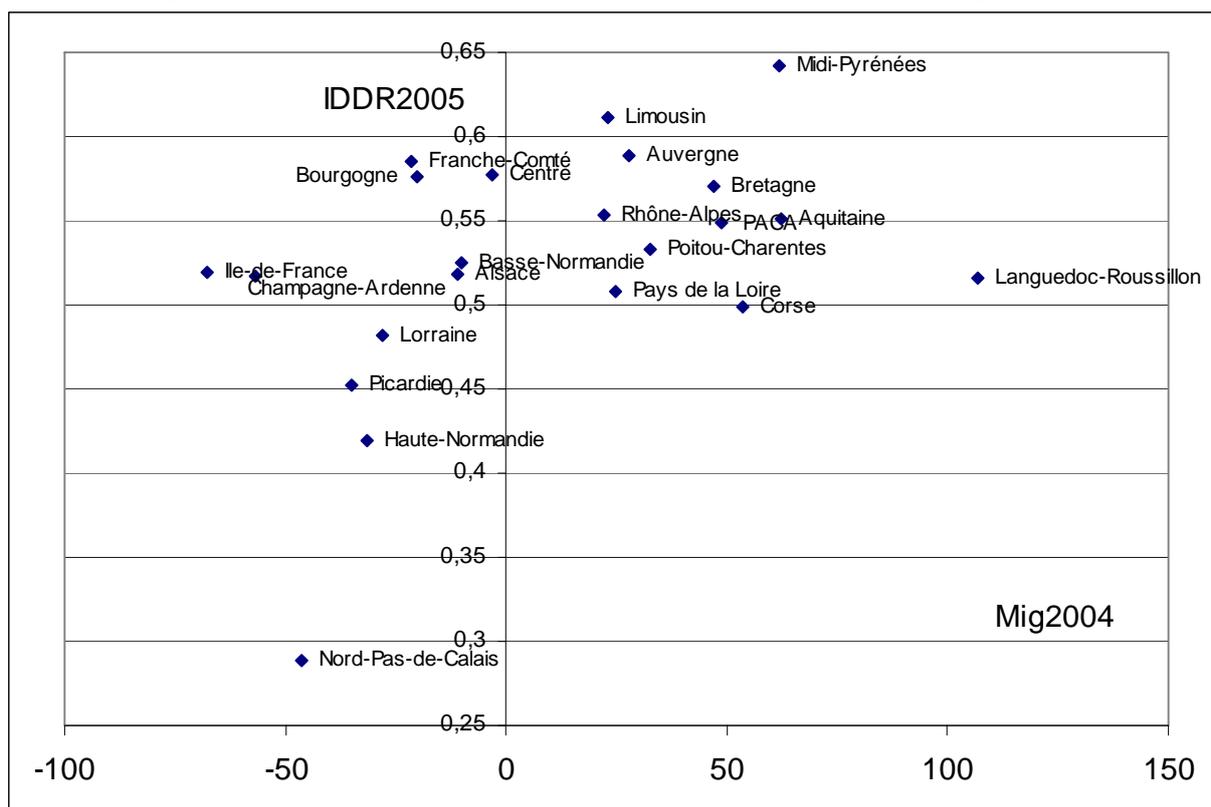


Sachant que l'IDH français a progressé sur la période de 0,027 points (droite rouge), on peut lire le graphique 4 en classant les régions en trois groupes

- le groupe I (3 régions) où les deux indicateurs indiquent une progression des conditions socio-économiques plus forte que la moyenne nationale ;
- le groupe II (10 régions) où les deux indicateurs indiquent une dégradation relative des conditions socio-économiques
- le groupe III (9 régions), qui regroupent les quadrants Nord-Ouest et Sud-Est où les deux indicateurs conduisent à des conclusions divergentes. L'IDH donne une « image plus favorable » de l'évolution pour l'Ile de France et les Pays de Loire que l'IDDR. Inversement l'IDDR donne une meilleure image pour Rhône-Alpes, le Languedoc-Roussillon, la Haute Normandie, la Bourgogne, le Centre, Midi-Pyrénées et l'Aquitaine.

On peut enfin se demander si l'IDDR, en tant qu'indicateur de conditions de vie, peut permettre de comprendre certains aspects des migrations interrégionales sur la période récente.

Figure n° 6 : évolutions comparées de l'IDDR et des migrations interrégionales



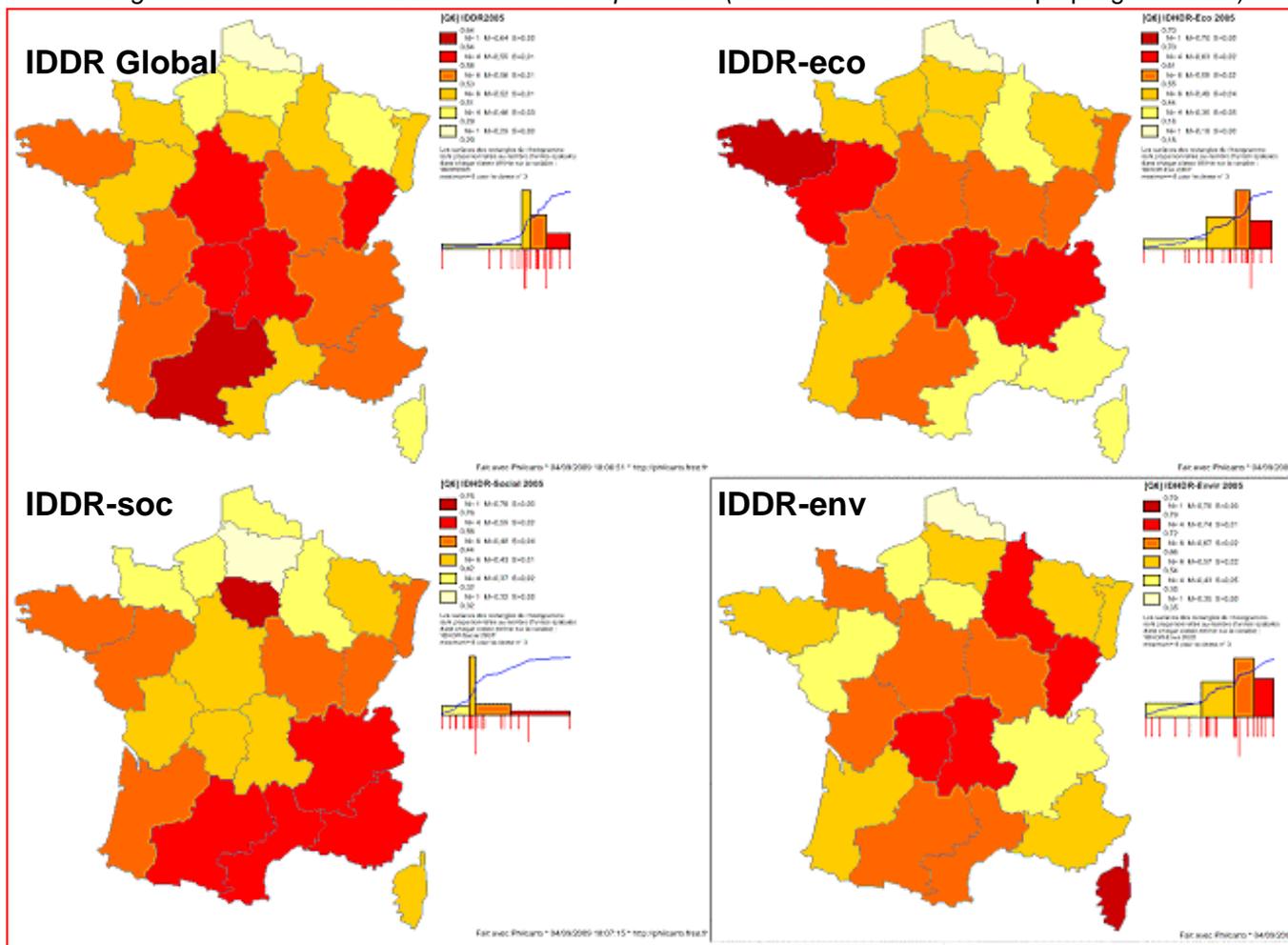
Lecture : entre 1999 et 2004, sur 10 000 habitants, l'Île-de-France en a perdu en moyenne chaque année 67,5 habitants du fait de ses échanges avec les autres régions métropolitaines. La valeur de son IDDR est en 2005 de 0,519.

Il ressort globalement du graphique 5 que l'IDDR n'est pas un bon indicateur d'attractivité (en tout cas bien moins que l'héliotropisme ou le taux d'évolution de l'emploi). Le Languedoc-Roussillon, Région la plus attractive, n'est que 16^e au classement de l'IDDR et l'Île-de-France, région qui perd proportionnellement le plus d'habitant, est en milieu de classement (13^e).

4. Liens avec les travaux en termes de proximité

L'économie de la proximité consiste à théoriser les territoires (BERTRAND et al., 2001). Reliée à l'origine à l'économie spatiale, elle a subi ces dernières années une modification profonde du fait de recadrages théoriques vers des aspects institutionnels, environnementaux ou de dynamique territoriale. Ainsi la proximité peut se décliner sous la dimension géographique, institutionnelle ou organisationnelle. Le champ de recherche d'un indicateur de développement durable régional peut être rapproché de cette approche de la proximité. L'indice de développement durable qui a été calculé met l'accent notamment sur des effets de cohésion sociale mais les aspects de diffusion d'activités économiques ou d'externalités environnementales jouent probablement un rôle non négligeable. En tant qu'indicateur il donne une base d'interprétation permettant d'explorer les similitudes ou les différences marquées de certaines régions (cf. cartes ci-dessous).

Figure n°7 : valeurs de l'IDDR et de ses composantes (Réalisé avec Philcarto : <http://philgeo.club.fr>)



Pour chacune des 22 variables, nous avons également calculé l'écart absolu entre la valeur moyenne des régions voisines et la valeur moyenne des autres régions non voisines. Si l'écart est élevé en valeur absolue, cela traduit un effet de proximité²⁴. Nous avons ainsi identifié 4 groupes de régions selon l'intensité des effets de proximité et ce, pour les trois dimensions que nous avons retenues : 0 signifie qu'il n'y a aucun effet de proximité, + on est en-dessous de la moyenne mais les écarts entre valeurs voisines et non voisines sont sensiblement plus élevés, ... lorsqu'il y a +++, cela correspond aux écarts les plus élevés et donc aux effets de proximité les plus élevés.

Tableau n°3 : effets de proximité à partir de l'IDDR 2005

	IDDR	IDDR-ECO	IDDR-SOCIO	IDDR-ENV
Midi-Pyrénées	++	0	+	+++
Limousin	++	++	0	++
Franche-Comté	+	+	0	0
Auvergne	++	+	++	++
Bretagne	0	++	++	0
Bourgogne	++	++	++	0
Centre	+	++	+	0
Alsace	+	+	+	++
Ile-de-France	+	0	+++	0
Poitou-Charentes	++	+++	0	+

²⁴ Certaines régions ont beaucoup de voisines (le Centre est voisin de 9 régions), et d'autres très peu (le Nord Pas de Calais est seulement voisin de la Picardie). Il s'agit là d'une limite forte de l'analyse.

Rhône-Alpes	+	+	+	+++
Pays de la Loire	+	+++	++	+
Aquitaine	+++	++	+	+++
Corse ²⁵	++	+++	+++	+
Basse-Normandie	0	+++	++	++
Languedoc-Roussillon	++	+	+++	0
Champagne-Ardenne	0	0	0	0
Lorraine	+	0	0	+++
PACA	0	++	+++	++
Picardie	+++	+++	0	+++
Haute-Normandie	+	0	0	+
Nord-Pas-de-Calais	+++	++	+++	+

A partir de là, on peut identifier un premier groupe de régions dans lesquelles les effets de proximité sont les moins marqués. Champagne-Ardenne, Haute-Normandie et Franche-Comté sont les trois régions où apparaissent des signes 0 ou + dans toutes les colonnes, c'est-à-dire où l'écart absolu entre valeurs voisines et non voisines est parmi les plus faibles dans les trois dimensions. Et, en toute logique on retrouve également ces régions en bas de classement en ce qui concerne les effets de proximité pour l'IDDR global.

Les résultats sont en revanche beaucoup plus surprenants pour la Basse-Normandie et la Bretagne qui comptent parmi les régions où l'écart entre valeurs voisines et non voisines est parmi les plus faibles, ce qui ne se reflète pas dans les différentes dimensions. En effet, pour ce qui concerne la Basse-Normandie, on a des ++ partout, mais pas au niveau global, ce qui signifierait qu'il existe des effets de proximité géographique au niveau économique, social et environnemental, mais pas au niveau de l'indicateur global de développement durable ! Même remarque avec la région Bretagne qui figure parmi les régions où les effets de proximité sont les moins marqués, mais qui enregistre des résultats beaucoup plus nuancés au niveau des différentes dimensions : effets de proximité relativement élevés aux niveaux économique et social, même si sur le plan environnemental, la Bretagne apparaît en deuxième partie de tableau. Les biais de la construction statistique de l'indicateur sont sans doute à la base de ces contradictions.

Dans un deuxième groupe, on peut faire apparaître les régions où les effets de proximité sont les plus marqués. Il s'agit de la Picardie (écart absolu élevé pour les dimensions économique et environnementale, en revanche aucun effet de proximité sur le plan social), du Nord-Pas-de-Calais (effets de proximité importants sur le plan social, assez importants sur le plan économique mais faibles sur le plan environnemental) et de l'Aquitaine (effets de proximité élevés sur le plan environnemental, assez élevés sur le plan économique, mais faibles au niveau social). On peut ajouter à ces trois régions un groupe de régions pour lesquelles les effets de proximité sont assez marqués : Midi-Pyrénées, Limousin, Auvergne, Bourgogne, Poitou-Charentes, Languedoc-Roussillon et Corse. Si on peut tenter une généralisation, il apparaît que les régions où les effets de proximité sont le plus marqués sont les deux régions situées le plus au Nord (Nord-Pas-de-Calais et Picardie) et les régions appartenant à un grand quart Sud-Ouest (qui remonterait jusqu'à la Bourgogne).

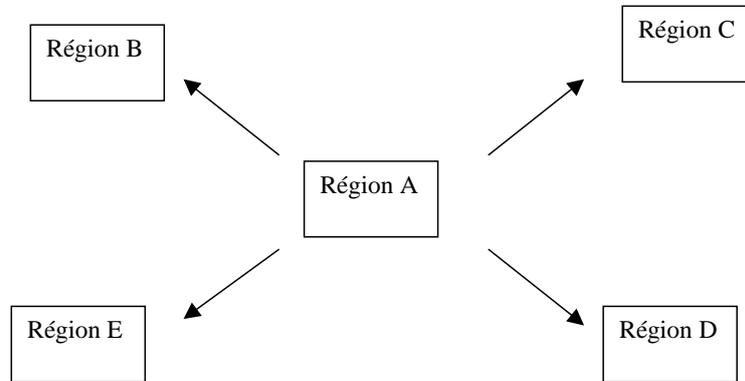
Les autres régions présentent des résultats beaucoup plus contrastés en ce qui concerne les différentes dimensions. Il est donc difficile de tirer des conclusions à ce stade de l'analyse.

Cependant, il est peut-être possible de distinguer des effets centrifuges et centripètes qui indiquent des mécanismes de localisation et de concentration. Ces dispositions se traduisent alors par des valeurs proches en termes d'IDDR. Ces effets sont liés probablement à la répartition des activités économiques et aux structures sociales locales. Pour faire apparaître ces phénomènes de concentration on débutera l'interprétation des données à partir de deux modèles de la théorie standard de l'économie spatiale.

²⁵ La Corse a été considérée comme « voisine » de la Région PACA.

Le modèle de dispersion centrifuge correspond à une tendance des acteurs à s'éloigner les uns des autres ce qui induit une homogénéisation de l'espace socio-économique. Cette approche provient de la *théorie des lieux centraux* développée par le modèle de CHRISTALLER (GÉNEAU DE LAMARLIÈRE et STASZAK (2000), p. 386). On distingue le centre qui est le siège des activités de production de biens et services et la périphérie qui vient le compléter. La périphérie est sous influence du centre (schéma n°1).

Figure n°8 : effet centrifuge



Le modèle de CHRISTALLER suppose une rationalité des comportements et la concurrence entre les centres. Même si l'analyse standard ne prend pas en compte les effets dynamiques de l'activité économique et surtout les effets sociaux, l'approche permet une grille de lecture intéressante à partir de forces centrifuges : par exemple la proximité décelée entre le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie permet de faire apparaître les effets de la dégradation socio-économique. Le Nord-Pas-de-Calais a subi les crises de la désindustrialisation des années 80-90. La détérioration du tissu industriel a aussi affecté la région voisine, la Picardie. On assiste donc à une homogénéisation de l'espace économique et social (hausse du chômage, stagnation du RDB, etc.). L'effet centrifuge est donc ici plutôt négatif et constant dans le temps lorsqu'on observe l'évolution des composantes économique et sociale de l'IDDR et de l'IDDR global. Cependant on peut trouver aussi des effets positifs de diffusion. Par exemple les Pays de la Loire ont une forte proximité avec les régions voisines (et inversement). Le phénomène est ici plus classique. La dynamique économique des Pays de la Loire constitue sans doute un effet d'entraînement pour les régions voisines. A partir d'un centre, on aboutit à une homogénéisation de l'espace social et économique. Les données confirment cette proximité avec l'IDDR social²⁶ et l'IDDR économique. Par contre la dimension environnementale est plus discriminante et présente un caractère de fortes différenciations avec le centre. On voit bien ici que ce modèle centrifuge commence à dysfonctionner dès que l'on commence à croiser les critères économiques avec les critères sociaux et environnementaux.

Le modèle de concentration ou centripète (autre interprétation de la *théorie des lieux centraux*) s'inscrit au départ dans la pensée néoclassique d'HOTELLING (1929). Son modèle prend comme variable essentielle le coût de transport. HOTELLING explique comment la concurrence et les coûts de transport des consommateurs incitent les marchands à se placer au même endroit, préférant ainsi l'accès plus facile à leurs clientèles. Ainsi pour HOTELLING, les prix d'équilibres s'établissent sous contrainte de localisation. Les concentrations peuvent prendre trois formes :

- concentration liée aux économies d'échelle ;
- concentration liée aux externalités : des entreprises ont intérêt à se situer près d'autres entreprises parce qu'elles peuvent ainsi profiter des infrastructures routières, ferroviaires, portuaires des plus grosses entreprises, ou d'un bassin de main d'œuvre important, l'accès aux sous-traitants. Toutes ces

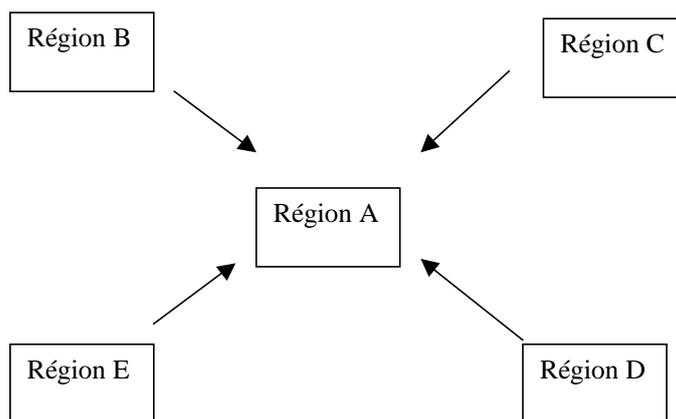
²⁶ Les données font tout de même apparaître des différences marquées au niveau de l'IDDR social notamment avec la Basse-Normandie, le Centre et le Poitou-Charentes dans une moindre mesure. La proximité sociale, en 2005, apparaît surtout avec la Bretagne.

externalités (voir KRUGMAN 1991) sont liées à un lieu et la présence d'acteurs aboutissant à des économies de localisation. Cette approche particulièrement utilisée pour décrire des phénomènes de concentration économique au niveau urbain correspond à un développement dit par « grappe » où différentes zones d'activités sont séparées par de grands axes de circulation formant des « corridors » de développement ;

- concentration liée à des économies d'urbanisation : les effets de concentration économique sont liés aussi à des phénomènes de concentration de population, car cela garantit une main d'œuvre abondante, une proximité du marché et un accès facile à la clientèle et des infrastructures de bon niveau.

Le modèle de concentration (schéma n°2) peut décrire de façon satisfaisante la situation de l'Île de France marquant ainsi une différenciation marquée avec les régions voisines. L'Île de France concentre un bon nombre d'activités économiques et la concentration de la population a permis de maintenir un haut niveau d'infrastructures se traduisant par un bon niveau de l'IDDR social. L'IDDR économique pour 2005 est quant à lui plus nuancé puisqu'il intègre des effets de répartition des revenus et montrent l'importance des inégalités dans la région Île de France par rapport aux autres régions. Toutefois le phénomène de concentration économique explique aussi le problème des régions du Nord fortement marquées par une spécialisation dans l'industrie traditionnelle induisant ainsi des externalités sociales et environnementales. Les régions du Nord ont pour 2005 de mauvais résultats dans ce domaine si on observe leur classement par l'IDDR.

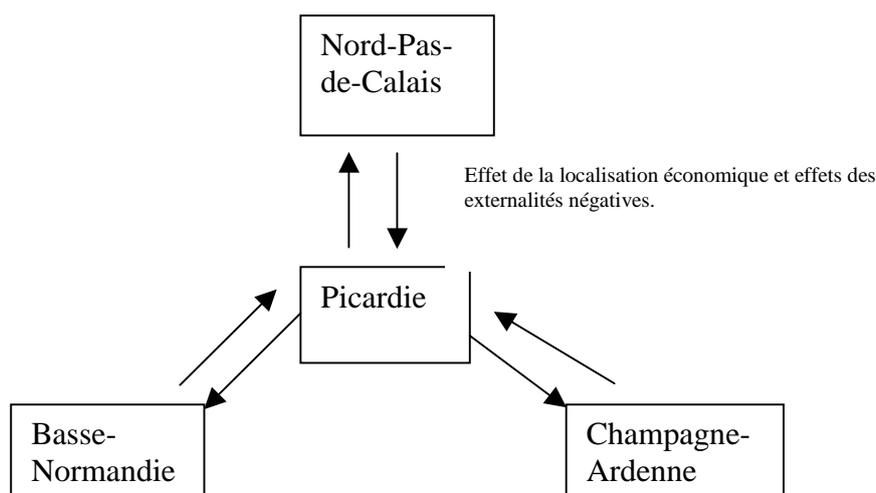
Figure n°9 : effet centripète



Finalement on voit que le phénomène de concentration est beaucoup moins représentatif sur les données économiques du fait des critères retenus (ne pas avoir pris le PIB comme critère réduit fortement l'importance de l'Île de France). Par exemple au Sud, Midi-Pyrénées se différencie fortement avec ses régions sud voisines (Aquitaine et Languedoc-Roussillon) mais peu avec ses régions nord voisines (Auvergne et Limousin) certainement à cause des critères retenus au niveau économique en termes d'inégalités.

Par contre la localisation des activités économiques explique « en négatif », les mauvais scores environnementaux (pollution soit dans la région même, soit vers la région voisine par la pollution des cours d'eau par exemple) et sociaux, et traduisent ainsi les effets des externalités négatives. Cependant l'analyse spatiale classique a du mal à interpréter les effets de proximité en termes d'IDDR car les critères retenus ne sont pas ceux de l'optimalité des marchés ou de la performance des activités économiques.

Figure n°10 : Le cas des régions du Nord, combinaison des effets centrifuges et centripètes.



Le Nord-Pas-de-Calais diffuse sa crise industrielle à la Picardie qui la diffuse à son tour aux régions voisines. La forte spécialisation du Nord-Pas-de-Calais dans l'industrie lourde entraîne des externalités négatives vers les autres régions (effet centrifuge). La force centrifuge entraîne une force contraire et centripète cette fois, mais toujours négative. On a alors un phénomène d'entraînement territorial qui peut maintenir ces régions dans une crise profonde. En termes de politique publique, l'Etat doit intervenir sur toutes les régions à la fois, mais il apparaît aussi que les institutions locales (Régions, départements, communes) doivent inscrire leurs politiques publiques dans un cadre coopératif permettant l'arrêt du cercle vicieux. La coopération interrégionale apparaît encore plus nécessaire dans le cadre du développement durable afin de mieux gérer les externalités négatives.

La théorie de la proximité correspond aussi à une analyse en termes organisationnelle et institutionnelle, et se distingue de la proximité physique au sens strict. Le problème étant alors celui de la coordination des acteurs. Dans le cadre d'une proximité organisée les effets de solidarité sont essentiels (RALLET 2002) et peuvent expliquer un IDDR social fort malgré une forte dégradation de l'économie régionale. C'est le cas lorsqu'on observe les régions du Sud. L'IDDR-eco est fortement différencié, les régions PACA et Languedoc étant mal classés alors que la région Midi-Pyrénées a un développement économique plus favorable. Toutefois on remarque que l'IDDR social de ces régions est proche et élevé. Cette similitude s'explique par une forte espérance de vie, un nombre important de médecin et un nombre élevé de créations d'associations. Ainsi on peut dire que la convergence de mode de vie du Sud explique en grande partie la proximité de l'IDDR social entre toutes ces régions. La centralité administrative de la France peut expliquer l'IDDR social d'Ile de France. La centralité administrative permet l'abondance des infrastructures publiques malgré des différences importantes dans la distribution des revenus. La concentration de la population et la promiscuité peut aussi permettre un meilleur contrôle social notamment si on prend le critère des suicides. Ainsi l'IDDR social met en relief une différenciation importante avec les régions voisines, encore plus importante que l'IDDR économique.

L'organisation du territoire joue un rôle important dans l'analyse de l'IDDR environnemental, ainsi les régions fortement urbanisées (Ile de France par exemple) ou ayant un bassin d'industriel (Nord Pas de Calais, Rhône Alpes, Pays de la Loire) ont un score faible. Ainsi des régions plus rurales (surtout là où il y a peu d'agriculture intensive) ont un score élevé et une forte proximité, c'est le cas du Limousin et de l'Auvergne par exemple. Toutefois comme on l'a remarqué plus haut la gestion des externalités nécessite des formes de coopération entre institutions. L'avantage du Limousin et de l'Auvergne est lié à une situation géographique particulière. Régions enclavées, elles subissent peu les externalités négatives des régions voisines. Cependant dans beaucoup de cas la proximité environnementale suppose une « continuité paysagère » et un espace de solidarité nécessaire comme c'est le cas pour la gestion des eaux (BEAURAIN et LONGUÉPÉE, 2006)). Si bien que l'on peut penser que

l'amélioration du score environnemental de certaines régions se joue en élaborant des liens étroits de coopération avec les régions voisines.

En termes d'IDDR global, on peut dire que la proximité, avec un IDDR global élevé, se concentre sur un axe du centre au Sud pour 2005 (Alsace, Franche-Comté, Bourgogne, Centre, Limousin, Auvergne, Midi-Pyrénées). La région la plus équilibrée est le Midi-Pyrénées qui combine assez bien les différents critères de l'IDDR. Cependant la proximité avec un IDDR global élevé pour d'autres régions ne repose pas sur les mêmes critères : IDDR social mauvais pour le Centre voire très mauvais pour l'Auvergne et mais bon score de l'IDDR environnemental pour l'Auvergne. Quelquefois le facteur social est un critère d'homogénéité entre ces régions parfois il ne l'est pas. Il semble que le critère économique est davantage le facteur commun d'homogénéité à toutes ces régions. Au niveau de l'IDDR global on peut dire que ces régions ont établi une proximité par le haut (IDDR global élevé). A l'inverse les régions (Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Haute-Normandie, Champagne-Ardenne, Lorraine) qui ont un faible IDDR global ont établi une proximité par le bas, la proximité entre le Nord-Pas de Calais et la Picardie étant sans doute la plus homogène par rapport aux autres régions voisines de la Picardie. Ici le phénomène de la localisation des activités économiques en crise et polluantes ont un effet décisif et implique des externalités négatives sociales et environnementales. Toutefois il peut y avoir des phénomènes locaux spécifiques puisque Champagne-Ardenne malgré un IDDR global faible dispose d'un bon score environnemental.

Conclusion

Depuis la Conférence de Rio de 1992, les Agendas 21 donnent toute leur importance au niveau régional par rapport au niveau national. C'est sur la base de cette réflexion que nous proposons un indicateur synthétique de développement durable construit pour les 22 régions françaises. La dimension environnementale reste encore peu détaillée, mais pourra être améliorée, à mesure que des séries statistiques nouvelles seront publiées (bruit, émission de gaz à effet de serre notamment). L'IDDR s'inscrit dans un courant selon lequel les régions ne doivent pas trop se fier au PIB par habitant si elles veulent rendre compte des conditions de vie des populations. Cette démarche doit être approfondie et prolongée, avec la modestie nécessaire, compte tenu de la nouveauté de l'approche. Elle insiste sur la dimension multidimensionnelle du développement et la nécessité de recourir à un nombre non négligeable de séries pour mesurer les conditions de vie. L'économie et le social ne sont pas unidimensionnels : une région peut enregistrer de très bons résultats pour certains indicateurs sociaux et de très mauvais pour d'autres, l'Île-de-France fournissant un bon exemple de cette situation. L'IDDR permet de mieux comprendre quels sont les points forts et faibles des régions en termes de développement. L'objectif de la synthèse n'est pas d'encenser ou de stigmatiser certaines régions, mais de mieux saisir leur situation par rapport à d'autres, de rechercher des causalités et des interdépendances.

La régionalisation d'indicateurs sociaux régionaux pose cependant de délicats problèmes, outre la disponibilité de certaines données. Notamment, les populations se déplacent, vont étudier ou travailler dans une autre région avant de revenir éventuellement à leur retraite dans leur région d'origine. En moyenne, selon l'enquête INSEE de 2003, les personnes interrogées (tous âges confondus) déclarent un peu plus de quatre étapes (changements de commune) dans leur trajectoire géographique, sachant que certaines personnes sont au début de leur parcours de vie adulte et d'autres à la fin. Sur l'ensemble de la population interrogée, 11 % des personnes vivent dans la même commune depuis leur naissance, 23 % ont changé de commune mais sont restées au sein du même département, et 10 % sont demeurées dans la même région. Plus de la moitié de la population a donc au moins changé une fois de région, voire de pays, et un peu moins de la moitié a vécu à la fois en milieu urbain et en milieu rural (COUET, 2006). Le développement facilite le déplacement et la mobilité, et accroît par conséquent le problème de la mobilité interrégionale. On peut également travailler dans une région et vivre dans une autre : DAVEZIES (2008) montre l'importance économique de ce phénomène. Les

effets de proximité relevés à travers l'IDDR mériteraient sans doute d'être revus à la lumière de cette mobilité croissante.

En outre, l'espace interne aux régions ne se révèle pas homogène et la signification de la moyenne obtenue dans une région peut être discutée. L'Île-de-France réunit par exemple d'un côté le département de la Seine-Saint-Denis, et de l'autre ceux de la Seine et des Hauts de Seine, dont les caractéristiques en matière de développement sont très différentes (BOUTAUD, 2008). Toutes les régions associent des espaces urbains et ruraux, avec des caractéristiques structurelles là aussi diverses en matière de développement, ce qui nécessitera de poursuivre les analyses à un niveau intra-régional. Il se peut ainsi qu'il y ait plus d'effets de proximité entre deux départements ne faisant pas partie de la même région administrative qu'entre deux départements appartenant à la même région.

Bibliographie

- BACCAÏNI B., 2007, Les flux migratoires interrégionaux en France depuis cinquante ans, *Population*, n°1, p. 143-160
- BEAURAIN Ch., LONGUÉPÉE J., 2006, Dynamiques Territoriales et Proximité Environnementale : le cas du Risque d'Inondation, *Développement durable et territoires* [En ligne], Dossier 7 : Proximité et environnement, mis en ligne le 10 mai 2006.
- BERTRAND N., GORGEU Y., MOQUAY P., 2001, Intégration des formes de proximité dans la gouvernance locale, *Troisièmes journées de la Proximité*, Paris, 13-14 décembre.
- BOUTAUD A., 2008, *L'expérience de l'IDH-2 au Grand Lyon, en région Centre et en Île de France, Rapport au Ministère de l'équipement*
- BRUNELLE C., SHEARMAN R., 2007, *L'étalonnage du développement économique régional*, Rapport pour le Ministère du développement Economique, Montréal, novembre.
- CONCIALDI P., 2008, Le BIP 40 : impact de différentes conventions de calcul, *Réseau d'Alerte sur les Inégalités*, mis en ligne le 4/03/2008
- CONSEIL RÉGIONAL D'ILE DE FRANCE, 2007, *Un indice de qualité de vie et de bien-être pour la Région d'Ile de France*, IAU
- COUET C., 2006, La mobilité résidentielle des adultes : existe-t-il des « parcours type » ? in Insee, *France Portrait social 2006*.
- DAVEZIES L., 2008, *La République et ses territoires, la circulation invisible des richesses*, Seuil.
- GADREY J, RUYTERS C., LAFFUT M., 2006, Des indicateurs régionaux de développement humain dans le Nord-Pas-de-Calais et en Wallonie », *Etudes prospectives régionales du Nord-Pas-de-Calais*, n° 10
- GÉNEAU DE LAMARLIÈRE I., STASZAK J-F., 2000, *Principes de géographie économique*, Paris, Bréal.
- GRAYMORE M., SIPE N., RICKSON R., 2008, Regional Sustainability : How Useful are Current Tools of Sustainability Assessment at the Regional Scale, *Ecological Economics*, vol. 67, p. 362-372.
- HOTELLING H., 1929, Stability in Competition, *Economic Journal*, 39, pp. 41-57.
- INSEE, 2007, Le développement durable en Midi-Pyrénées : 46 indicateurs, *Les dossiers de l'Insee*, n°142, septembre
- JANY-CATRICE F., ZOTTI R., 2009, La santé sociale des territoires, *Futuribles*, n° 350
- KRUGMAN P., 1991, Increasing returns and Economic Geography, *Journal of Political Economy*, 99(3), pp. 483-499.
- LAZZERI Y., 2006, *Les indicateurs territoriaux du développement durable*, L'Harmattan.
- MIRINGOFF M., MIRINGOFF M. L., 1999, *The Social Health of the Nation. How America is really doing ?*, Oxford University Press
- NORDHAUS W., TOBIN J., 1973, Is Growth Obsolete ? in The Measurement of Economic and Social Performance, *Studies in Income and Wealth, National Bureau of Economic Research*, vol.38
- OSBERG L., SHARPE A., 2002, An Index of Economic Well-Being for Selected OECD Countries, *Review of Income and Wealth*, n° 3, p. 291-316

OSBERG L., SHARPE A., 2005, How should we measure the “economic” aspects of well-being, *Review of Income and Wealth*, n° 2, p. 311-336

OSBERG L., SHARPE A., 2008, *Economic Security in Nova Scotia*, <www.gpiatlantic.org>, 2008.

PEARCE DW, ATKINSON G., 1993, Capital Theory and the Measurement of Sustainable Development, *Ecological Economics*, vol. 8, n° 2, pp. 103-108

SEN A., 1999, Development as Freedom, *Oxford University Press*

PUTNAM R., 1995, Bowling alone : America’s Declining Social Capital, *Journal of Democracy*, vol. 6(1), p. 65-78

RALLET A., 2002, L’économie de proximité. Propos d’étape, in Torre A. (éd.), *Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement*, n°33, Le local à l’épreuve de l’économie spatiale, p. 11-25.

UNCEEA, 2005, Operational Guidelines United Nations Committee of Experts on Environmental-Economic Accounting

Le Centre d'Etudes sur le Développement Economique et Social (CEDES) a été créé par des enseignants-chercheurs de l'Université de Poitiers. Préoccupés par les inégalités économiques et sociales et par la montée des difficultés dans de nombreuses régions du monde, ces chercheurs estiment nécessaire et urgent de promouvoir un développement économique humain, harmonieux et durable. Composé en majorité d'économistes, le CEDES propose une approche transdisciplinaire autour d'une préoccupation fondamentale qui est l'avenir des nations. Il organise un séminaire de recherche, des conférences et publie des études.

Intitulé au départ Groupe d'Etudes sur le Développement Economique et Social (GEDES), le CEDES s'est réorganisé en Centre en intégrant en juillet 2006 le Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation (Equipe d'accueil 3604 de l'Université du Littoral).

Le CEDES s'est fixé pour l'avenir les deux axes de recherche suivants :

- Innovation sociale et Développement*
- Services et Développement durable*

La série Document de travail du CEDES est disponible en ligne sur :

- du n°1/2000 au n°35/2005 : <http://sceco.univ-poitiers.fr/gedes/index.htm>*
- à partir du n°40/2006 : http://riifr.univ-littoral.fr/?page_id=127*